

Dépôt de document

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Il nous faudrait ici l'intervention du FBI et du CIA et encore de...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Reid: Monsieur l'Orateur, je tiens simplement à assurer aux députés que j'étudierai les questions qu'ils ont soulevées. Je veux aussi dire à la Chambre qu'à ce jour, on a répondu à 87 p. 100 des questions au *Feuilleton*.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Mais il faut aussi considérer la qualité des réponses, et c'est cela qui nous inquiète.

M. Stackhouse: Monsieur l'Orateur...

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Je souleve la question de privilège...

M. l'Orateur: A l'ordre. Si l'honorable député de Scarborough-Est veut bien patienter, la présidence lui cédera la parole le moment venu. Les députés sont priés de noter que nous siégeons déjà depuis 30 minutes et que nous avons déjà entendu un certain nombre de rappels au Règlement et de questions de privilège. J'espère que nous pourrions redresser toutes ces questions et poursuivre notre travail. La présidence entendra le député et les autres qui, à ce que je vois, veulent invoquer le Règlement ou soulever la question de privilège.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je pose ma question de privilège à la suite de la réponse que le député de Kenora-Rainy River, qui, apparemment, ne répond pas toujours «non». Je voudrais savoir quel rapport il y a entre le fait qu'on a répondu à 87 p. 100 des questions et le fait qu'on ait retranché la mienne du *Feuilleton*? Le député semble prendre l'initiative de formuler des excuses au nom du gouvernement. Si j'en ai le choix, il est le dernier parmi ceux qui siègent de ce côté de la Chambre à qui je demanderais de répondre à une question.

M. Nielsen: Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'importante et grave question qui a été soulevée par mon honorable ami de Cap Breton-East Richmond. La Chambre des communes est une institution au sein de laquelle le gouvernement est supposé rendre compte de ses actions au représentant du peuple canadien. Les questions écrites sont portées au *Feuilleton* afin que le gouvernement nous donne de telles explications. Mon collègue a fait inscrire au *Feuilleton* environ une douzaine de questions concernant les opérations d'une société qui relève de la compétence du gouvernement, et ce dernier ne fait aucune tentative pour y répondre.

Le député de Kenora-Rainy River a déclaré que le gouvernement a répondu à 87 p. 100 des questions.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Si le genre de réponse que mon honorable ami a obtenu est une indication de la qualité de 87 p. 100 des questions, ces dernières sont loin d'être conformes au principe de responsabilité envers le Parlement que j'ai mentionné.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Il est certain que le gouvernement peut faire un effort plus sérieux non seulement pour répondre aux

[M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond).]

questions qui lui sont posées méthodiquement comme l'a fait mon honorable ami, mais pour donner une réponse dans un délai raisonnable au lieu d'attendre plusieurs mois pour le faire. S'il agissait ainsi, les députés obtiendraient des réponses à leurs questions et le gouvernement pourrait donner l'apparence de rendre compte de ses actions à la Chambre.

M. Stackhouse: Je sais gré au secrétaire parlementaire d'informer la Chambre que le gouvernement a répondu à 87 p. 100 des questions, mais je tiens à lui dire que nous nous intéressons également aux 13 p. 100 qui sont restées sans réponse, et je présume qu'il s'agit en grande partie de renseignements que le gouvernement ne veut pas divulguer.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais qu'on s'abstienne, à l'appel des questions écrites, d'amorcer un débat d'ordre statistique quant au nombre de questions qui ont fait l'objet d'une réponse et des questions demeurées sans réponse. Les députés qui estiment que leurs questions sont demeurées trop longtemps sans réponse ont raison d'en appeler au Règlement, mais en allant plus loin, ils risquent de susciter un débat inutile. Par exemple, quelqu'un peut prétendre qu'une forte proportion des questions ont reçu une réponse et, par contre, un autre a aussi raison de prétendre que beaucoup de questions sont demeurées sans réponse. Je pense que c'est là un sujet de discussion.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de citer des statistiques sur les réponses ou les «non-réponses» aux questions, mais une chose est certaine: c'est qu'il y a lenteur à répondre aux questions inscrites au *Feuilleton*.

Monsieur l'Orateur, je comprends très bien les doléances des conservateurs progressistes, mais je dirai que lorsque les conservateurs progressistes étaient au pouvoir, les réponses ne venaient pas plus vite qu'à présent.

● (1440)

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Traduction]

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, vous seriez bien obligeant de faire l'appel de l'avis de motion n° 227.

LES FORMULES D'AÉROSOLS CAPILLAIRES VENDUS AU CANADA

Motion n° 227—**M. Marshall:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de formules d'aérosols capillaires vendus au Canada et mis à la disposition de la Direction de la protection de la santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne juge pas acceptable cette motion puisque la documentation demandée avait été soumise à titre confidentiel et que les autres parties concernées préfèrent que ces renseignements ne soient pas divulgués.